

19.11.2010 - 13:55 Uhr

Personnel de la Confédération : un bon accord salarial

Bern (ots) -

Avec une hausse de salaire de 1 % pour les employé(e)s de la Confédération, la CNPC, qui regroupe les syndicats APC, ssp, garaNto et APfedpol, est satisfaite de l'issue des négociations d'aujourd'hui avec la nouvelle cheffe du département fédéral des finances, la conseillère fédérale Evelyne Widmer-Schlumpf. La délégation de la CNPC a clairement souligné le retard, toujours pas comblé, qui s'est accumulé concernant les salaires et le fait que la caisse fédérale a bouclé à nouvelle reprise sur des bons résultats. L'issue des négociations est de ce fait acceptable.

L'indexation des rentes au renchérissement via une allocation unique - envisagée depuis des années, mais sans cesse repoussée à plus tard - a été, malgré une argumentation insistante, à nouveau renvoyée à plus tard, une solution devant intervenir dès 2012. C'est très regrettable, mais c'est ainsi.

Après les difficultés rencontrées durant des années en politique du personnel, la CNPC sou-haite qu'à l'avenir, la collaboration avec la nouvelle ministre des Finances sera bonne et active. À cet égard, il y a lieu de se réjouir qu'il ait été, lors de la même rencontre, possible de signer l'accord concernant le dialogue sur l'égalité des salaires pour l'Administration fédérale. Ce faisant, la Confédération propose d'emprunter la bonne voie pour encourager l'égalité des salaires entre femmes et hommes. Ce qui devrait faire office d'exemple pour les entreprises réticentes du secteur privé.

Contact:

Communauté de négociation du personnel de la Confédération (CNPC) Hans Müller, APC et président de la CNPC, tél. 079 406 93 38
André Eicher, garaNto, tél. 079 380 52 53
Christof Jakob, ssp, tél. 077 447 29 03

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100614614> abgerufen werden.